

Je suis loin, toutefois, de prétendre à l'honneur d'être revêtu d'un caractère officiel. La chose serait peu compatible avec ma qualité de négociant ; et d'ailleurs, si le Gouvernement voulait être représenté dans ce pays là, cet honneur serait dû bien plutôt à l'un de ces dignes Français qui ont véritablement servi leur patrie en faisant échouer l'agent anglais dans la mission dont j'ai parlé plus haut.

Mais je suis persuadé qu'en agissant de concert avec Messieurs Vannier et Chaigneau on pourrait avec le temps et en profitant de toutes les circonstances favorables qui se présenteraient ou que l'on ferait naître, amener plus sûrement les choses au point souhaité que ne le ferait peut-être un agent envoyé exprès.

Lorsque je dispose tout pour l'exécution de ce projet en ce qu'il a de particulier, j'ai crû, Monseigneur, ne pouvoir me dispenser, en ma qualité de Français, de soumettre à Votre Excellence les vues les plus générales qui semblent naître du sujet même. Si Elle daigne y donner quelques moments d'attention, et qu'il en résulte pour elle la conviction que je puis être utile, elle me trouvera prêt à concourir avec tout l'empressement et le zèle dont je suis capable, à tout ce qui peut contribuer à la prospérité du commerce français.

Je n'attends que l'appel de Votre Excellence pour avoir l'honneur de lui présenter tels titres qu'elle pourra désirer pour déterminer le degré de confiance qu'elle croira pouvoir m'accorder.

Je suis avec un très-profond Respect,
 Monseigneur
 De Votre Excellence,
 Le très-humble et très-obéissant serviteur,

M. J. JANSSAUD¹

Aux bains de Tivoli, rue St. Lazare.

Paris, le 15 Novembre 1818.

1. *Archives de la Marine et des Colonies.*